

Orbe, le 31.08.2022

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR est convoqué pour le

**jeudi 22 septembre 2022 à 20h00 à la Grande salle de l'Abergement**

avec l'ordre du jour suivant :

**Opérations statutaires :**

- a) Appel nominal
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la dernière séance
- d) Courrier
- e) Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour :**

- 1. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal
- 2. Préavis no 06/22 « Budget de fonctionnement pour l'année 2023 », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote
- 3. Préavis no 07/22 « Demande de crédit pour la fourniture d'équipement en affichage numérique frontal (ANF) des collèges de Valeyres-sous-Rances, Arnex, Grand-Pont et Ste-Claire à Orbe, ainsi que les travaux d'installations nécessaires à leur utilisation » rapport de la commission, discussion et vote
- 4. Communications du bureau du Conseil intercommunal
- 5. Communications du Comité de direction
- 6. Questions et propositions individuelles.

La séance débutera par une présentation de la société Microgis.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président : Arnold POOT

**Rappel :** Les membres du Conseil qui ne pourront participer à la séance sont d'ores et déjà remerciés de s'excuser préalablement à l'adresse : [secretaire.ci@asior.ch](mailto:secretaire.ci@asior.ch). Ils s'organisent pour leur remplacement par le/la suppléant.e désigné.e de leur commune.

**Les procès-verbaux, préavis et communications sont disponibles sur le site internet [www.asior.ch](http://www.asior.ch).**